

La Conférence sur l'avenir de l'UE : une tentative d'oser davantage de démocratie

Des intérêts et des attentes différents accompagnent son lancement le 9 mai.

Stefano Milia, Patrick Stockebrandt, Julien Thorel



© shutterstock

La Journée de l'Europe, ce dimanche 9 mai, doit inaugurer la Conférence sur l'avenir de l'Union européenne à Strasbourg. Le réseau des Centres for European Policy souligne dans son étude les opportunités et les risques de cette Conférence.

Arguments principaux

- ▶ La Conférence sur l'avenir de l'Europe est l'occasion de promouvoir la démocratie participative dans l'UE en impliquant activement les citoyens dans le débat.
- ▶ Le projet n'est pas sans risque car, dès lors que l'on attise les attentes des citoyens, la déception s'installe en l'absence de résultat concret.
- ▶ Malgré le niveau d'intérêt élevé pour la Conférence dans de nombreux États membres, les perspectives de participation effective des citoyens de l'UE ne sont pas élevées : dans l'ensemble de l'UE, seule une faible majorité est réellement prête à participer personnellement aux activités de la Conférence.

Table des matières

1	Introduction	3
2	La perception de la Conférence par l'opinion publique	4
3	Les thématiques de la Conférence	5
4	Comités et structure de la Conférence	6
4.1	Le Conseil exécutif	6
4.2	L'Assemblée plénière	7
4.3	La plate-forme numérique et les forums citoyens	8
5	Perspectives	8

1 Introduction

Selon toute vraisemblance¹, le lancement de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe », qui a été retardé depuis un an, aura lieu le 9 mai 2021². L'idée d'une telle Conférence a été développée pour la première fois par le président Macron dans son appel paru dans la presse, intitulé « Pour une renaissance européenne », à l'approche des élections européennes de mars 2019. Après les élections, la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil ont volontiers repris cette proposition, jugeant utiles et nécessaires qu'une telle Conférence se tienne, tout comme le débat sur l'avenir de l'Europe qu'elle susciterait.

À l'origine, cette Conférence aurait dû être lancée le 9 mai 2020, s'ouvrir pendant la présidence allemande du Conseil au second semestre 2020 et être clôturée deux ans plus tard par la présidence française du Conseil³. Elle a été reportée en raison non seulement de la pandémie de COVID 19, mais aussi de désaccords sur la structure de la Conférence⁴. D'une part, il persistait un différend sur la composition du Comité exécutif, par exemple. Finalement, il a été convenu une présidence conjointe des trois institutions de l'UE - Commission, Conseil et Parlement⁵. D'autre part, des désaccords sur les objectifs et les résultats de la Conférence devaient être clarifiés : en février dernier, dans une position commune du Conseil, les États membres rejetaient encore⁶ l'éventualité d'une modification du traité, question qui, selon le Parlement européen⁷, devait rester ouverte. Enfin, les déclarations récentes de la chancelière Merkel devant les députés du Parti populaire européen sur les compétences de l'UE en matière de santé ont montré qu'une modification des traités pourrait finalement être envisagée⁸. Par ailleurs, le Parlement espère également, par exemple, que la Conférence lui ouvrira la voie pour qu'il puisse faire usage de l'initiative législative qu'il réclame depuis longtemps et clarifier la question du « Spitzenkandidat »⁹.

Déjà dans les missions qu'elle a attribuées à la nouvelle Commission européenne, la présidente Ursula von der Leyen a réitéré sa volonté de renforcer la démocratie européenne : « La démocratie, ce n'est pas seulement se rendre aux urnes tous les cinq ans. Cela signifie que l'on peut faire entendre sa voix et contribuer à façonner la société. »¹⁰ À cette fin, une plateforme numérique a été lancée le 19 avril pour permettre aux citoyens de « partager leurs idées, leurs préoccupations, leurs espoirs et leurs rêves » ou de « discuter ouvertement et sans tabou de points de vue différents ».¹¹ La Conférence se fixe donc pour objectif de rompre avec les pratiques politiques à huis clos et d'impliquer davantage la société civile, notamment les jeunes générations. Un forum de discussion, susceptible d'impliquer les

¹ Même cela fait l'objet de discussions ; voir „EU-Zukunftskonferenz droht Auftakt-Debakel”, [Spiegelonline](#), 6.5.2021.

² Voir J. Mintel/J. Plottka, [Chronology of Negotiations on the Conference on the Future of Europe](#), IEP Berlin/Friedrich-Ebert-Stiftung, 2021.

³ Voir [Conference on the Future of Europe Franco-German non-paper on key questions and guidelines](#), 2019, p. 2.

⁴ Janis A. Emmanouilidis & Johannes Greubel, « [Positions of EU-Institutions – Comprehensive Summary of Key Elements](#) », European Policy Centre (EPC), Bruxelles, 2021.

⁵ Il est composé de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, du président du Parlement européen, David Sassoli, et du président du Conseil européen, actuellement Antonio Costa (Portugal).

⁶ « La Conférence ne relève pas du champ d'application de l'article 48 du TUE ». Voir Conseil de l'Union européenne, « [Conference on the Future of Europe - revised Council position](#) », point 21, Bruxelles, 3.2.2021.

⁷ Voir « [Résolution du Parlement européen du 18 juin 2020 sur la position du Parlement européen sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe \(2020/2657\(RSP\)\)](#) ».

⁸ Voir euractiv.de (2021), « [Merkel bei Stärkung der EU im Gesundheitsbereich offen für Vertragsänderungen](#) », 22.4.2021.

⁹ [cepAdhoc](#) « [Werte und Rechte in Europa](#) », 2019, p. 2.

¹⁰ Commission de l'UE, « Commission von der Leyen : une Union plus ambitieuse », [Communiqué de presse, 10.9.2019](#).

¹¹ Commission européenne, « Conférence sur l'avenir de l'Europe : lancement de la plate-forme des citoyens le 19 avril », [Déclaration du 7 avril 2021](#).

citoyens des 27 États membres, a été mis en place pour que la Conférence soit un succès, de sorte que leurs idées puissent également être intégrées dans les conclusions de la Conférence.

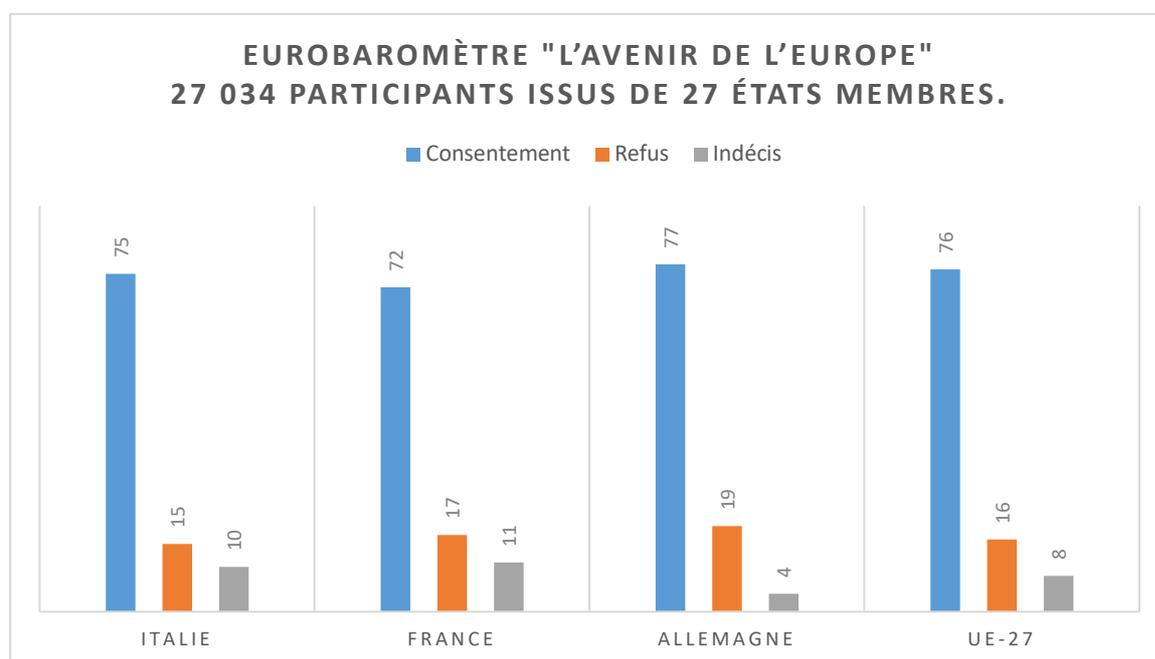
La section suivante livre un aperçu de la perception de la Conférence par l'opinion publique de l'Union européenne en général, mais plus particulièrement en Allemagne, en France et en Italie (chapitre 2), puis se penche sur les thématiques (chapitre 3) et enfin sur les organes et la structure de la Conférence (chapitre 4).

2 La perception de la Conférence par l'opinion publique

La Conférence sur l'avenir de l'Europe vise à offrir un espace de débat avec les citoyens de l'UE¹². C'est un objectif ambitieux dans une Union européenne qui compte 27 États membres et quelque 450 millions d'habitants. La plateforme numérique de la Conférence¹³ fournit la base technique de la participation des citoyens européens. Outre l'aspect de la faisabilité « technique », le succès de la Conférence dépendra avant tout de la volonté des citoyens de l'UE de saisir l'opportunité d'y participer activement.

Une enquête menée spécialement pour la Conférence¹⁴ à l'échelle de l'Union par la Commission et le Parlement européens (« Eurobaromètres ») montre que le respect de la démocratie est classé parmi les atouts majeurs de l'UE¹⁵. Une majorité écrasante des personnes interrogées considère la Conférence comme un progrès indiscutable en faveur de la démocratie. C'est particulièrement vrai pour l'Italie, la France et l'Allemagne :

Fig. 1 : La Conférence sur l'avenir de l'Europe, un progrès pour la démocratie au sein de l'UE



Sources : Eurobaromètre, « [L'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 18 ; [Annexe à Eurobaromètre](#), 2021, p. T9.

¹² Parlement européen/Conseil/Commission européenne, « [Déclaration commune sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 1.

¹³ Voir ci-dessous, chapitre 4.3.

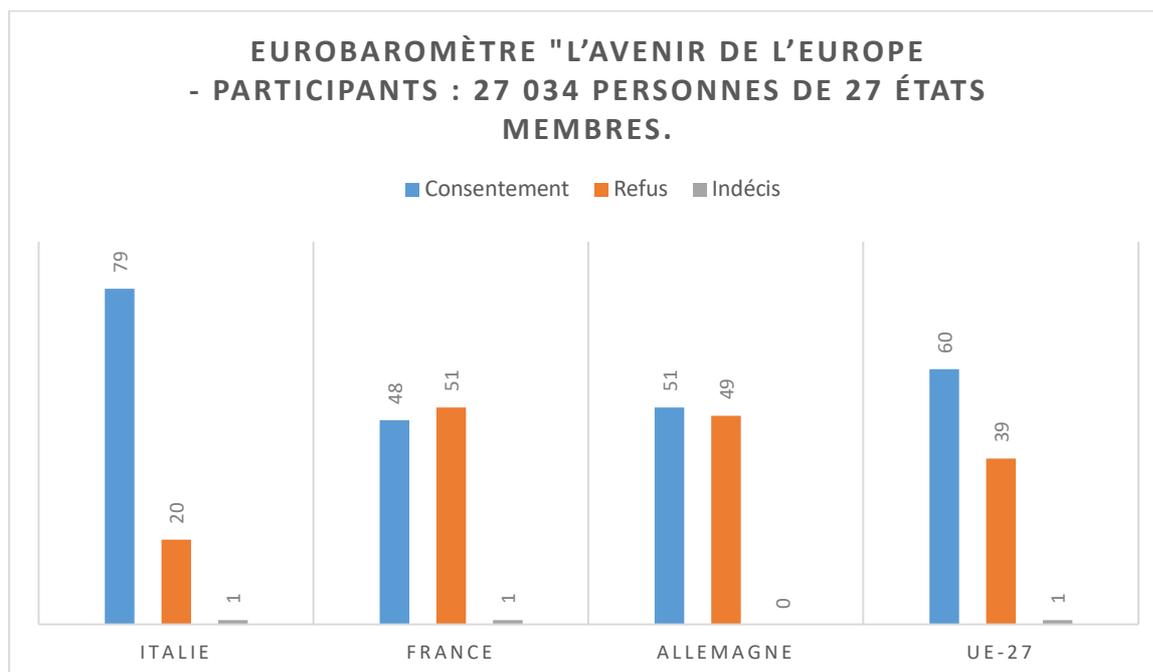
¹⁴ Voir « [Enquête sur l'avenir de l'Europe](#) ».

¹⁵ Eurobaromètre (2021), « [TheFutureofEurope](#) », p. 18 : 32% en moyenne dans l'UE.

51% des citoyens de l'UE souhaitent participer activement à la Conférence¹⁶ et 92% souhaitent également que leur point de vue soit davantage pris en compte dans les décisions portant sur l'avenir de l'Europe¹⁷. L'impulsion au développement futur de l'Union européenne sera d'autant plus importante que la participation à la Conférence sera importante.

D'un point de vue thématique, c'est surtout la pandémie de COVID-19 qui a incité les citoyens de l'UE à réfléchir à l'avenir de l'Europe. Cela est particulièrement vrai pour l'Italie, mais aussi – bien que dans une mesure beaucoup plus faible – pour l'Allemagne et pour la France :

Fig. 2 : La pandémie de COVID-19, une opportunité de réfléchir à l'avenir de l'Europe



Source : Eurobaromètre, « [The Future of Europe](#) », 2021, p. 12 et p. 13.

3 Les thématiques de la Conférence

Les trois institutions de l'UE en charge de la Conférence – la Commission, le Parlement et le Conseil – ont défini les pierres angulaires de la Conférence dans une « déclaration commune »¹⁸. Celle-ci précise le mandat et, surtout, les thématiques de la Conférence.

Pour ce qui est de la mise en œuvre concrète, cependant, des divergences et des tensions politiques persistent entre les participants. Cela suggère que des changements auront encore lieu après l'ouverture formelle de la Conférence.

¹⁶ Eurobaromètre, « [L'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 3 : 51% en moyenne dans l'UE.

¹⁷ Eurobaromètre, « [L'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 9 : 92% (« tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ») contre 6% (« plutôt pas d'accord » et « pas du tout d'accord ») et 2% (« ne sait pas ») en moyenne dans l'UE.

¹⁸ Parlement européen/Conseil/Commission européenne, « [Déclaration commune sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) », 2021.

En ce qui concerne les thématiques de la Conférence, la « Déclaration commune » indique¹⁹ :

- « Les discussions porteront entre autres sur l'avènement d'un continent sain, la lutte contre le changement climatique et les défis environnementaux, une économie au service des personnes, l'équité sociale, l'égalité et solidarité intergénérationnelle, la transformation numérique de l'Europe, les droits et valeurs européens, y compris l'état de droit, les défis migratoires, la sécurité, le rôle de l'UE dans le monde, les fondements démocratiques de l'Union et la manière de renforcer les processus démocratiques régissant l'Union européenne » ;
- « Les discussions peuvent également porter sur des questions transversales liées à la capacité de l'UE à produire des résultats dans des domaines d'action prioritaires, tels que l'amélioration de la réglementation, l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, la mise en œuvre et le contrôle du respect de l'acquis et la transparence » ;
- « Le champ de la conférence devrait refléter les domaines dans lesquels l'Union européenne est compétente pour agir ou dans lesquels l'action de l'Union européenne bénéficierait aux citoyens européens » ;
- « Les citoyens restent libres de soulever d'autres questions qui sont importantes à leurs yeux ».

Cela se traduit par 10 domaines thématiques qui peuvent être abordés sur la plateforme numérique : (1) le changement climatique et l'environnement ; (2) la santé ; (3) une économie plus forte, la justice sociale et l'emploi ; (4) l'UE dans le monde ; (5) les valeurs et les droits, l'État de droit, la sécurité ; (6) la transformation numérique ; (7) la démocratie en Europe ; (8) les migrations ; (9) l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports ; et (10) les « autres idées »²⁰.

4 Comités et structure de la Conférence

La Conférence dispose d'un comité exécutif pour la gestion de fait (4.1), d'une assemblée plénière pour la prise de décision (4.2) et d'une plateforme numérique et de forums citoyens pour la participation citoyenne (4.3).

4.1 Le Comité exécutif

Après presque une année durant laquelle une grande partie des discussions entre les institutions responsables de l'UE a tourné autour de la question de la présidence de la Conférence, il est apparu clairement, au plus tard depuis sa première réunion le 24 mars 2021, que le Comité exécutif (CE) créé entre-temps était probablement destiné à devenir le point central de la direction et de l'organisation de la Conférence.

Le CE s'est déjà réuni plusieurs fois et a adopté son propre règlement intérieur²¹. Il veut prendre des décisions selon le principe du consensus. Le CE aura également pour tâche de collecter, d'ordonner et d'évaluer les idées issues de la plateforme numérique.

¹⁹ Parlement européen/Conseil/Commission européenne, « [Déclaration commune sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 4.

²⁰ Voir le site de la plate-forme numérique : <https://futureu.europa.eu/>

²¹ Voir les [Rules of Procedure](#) du Secrétariat conjoint de la Conférence (non daté).

Sa composition reflète notamment le souci d'assurer un équilibre entre les trois institutions responsables de l'UE, tout en assurant la représentation des différents groupes politiques au Parlement européen.

La présidence conjointe du CE est composée des personnalités suivantes²²:

- pour le Parlement européen : Guy Verhofstadt (Renew, Belgique) ;
- pour le Conseil : un représentant de chaque État membre exerçant la présidence semestrielle tournante du Conseil, à commencer par Ana Paula Zacarias, Secrétaire d'État portugaise aux Affaires européennes ;
- et pour la Commission européenne : la vice-présidente Dubravka Šuica (Croatie).

Les autres membres du CE sont :

- pour le Parlement : Manfred Weber (Parti populaire européen, Allemagne) et Iratxe García Pérez (Alliance progressiste des socialistes et des démocrates, Espagne) ;
- pour le Conseil : Gasper Dovzan, Secrétaire d'État slovène aux Affaires européennes, et Clément Beaune, Secrétaire d'État français aux Affaires européennes ;
- pour la Commission : le vice-président chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective, Maroš Šefčovič (Slovaquie), et la vice-présidente chargée des valeurs et de la transparence, Věra Jourová (République tchèque).

S'y ajoutent des observateurs des autres institutions et associations de l'UE²³. Il est intéressant de noter que la nationalité des membres n'est pas prise en compte, si bien que tous les États membres ne sont pas représentés au sein du Comité exécutif.

4.2 L'Assemblée plénière

L'Assemblée plénière, à travers ses réunions, sera l'élément le plus visible de la Conférence. Elle réunit les trois institutions européennes responsables – Conseil, Parlement et Commission – et les représentants des parlements nationaux. Les présidents des institutions de l'UE formeront la « présidence conjointe ». À l'heure actuelle, le débat est encore vif sur la question de savoir si l'Assemblée plénière doit être l'organe qui décide formellement des propositions de réforme qui seront élaborées, ou si elle ne

²² Voir [Début des travaux de la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#), 24.3.2021.

²³ Les observateurs du Parlement européen sont : Gerolf Annemans (Identité et Démocratie, Belgique), Daniel Freund (Verts/Alliance libre européenne, Allemagne), Zdzisław Krasnodębski (Conservateurs et Réformateurs européens, Pologne) et Helmut Scholz (Die Linke, Allemagne).

- Les observateurs du Conseil sont : Milena Hrdinková, secrétaire d'État tchèque aux affaires européennes, Hans Dahlgren, ministre suédois des affaires européennes, Juan González-Barba Pera, secrétaire d'État espagnol à l'UE, et Sophie Wilmès, ministre belge des affaires étrangères et vice-première ministre, du Conseil.

- La « COSAC » (Conférence des organes spécialisés dans les affaires européennes des parlements nationaux) est représentée par : Guido Wolf (Allemagne), Gunther Krichbaum (Allemagne), Luís Capoulas Santos (Portugal), Marko Pogačnik (Slovaquie) et Bojan Kekec (Slovaquie).

- Le Comité des régions est représenté par Apostolos Tzitzikostas (Grèce) et le Comité économique et social européen par Christa Schweng (Autriche).

- « BusinessEurope » - le plus important réseau d'employeurs de l'UE - et la « CES » - le plus important réseau de salariés de l'UE - ont également été invités aux réunions en tant qu'observateurs et sont représentés par Markus Beyrer (Autriche) et Luca Visentini (Italie).

doit avoir qu'un rôle marginal. Le Parlement européen défend la première option avec autant de véhémence qu'un certain nombre d'États membres, à l'exception de l'Italie, la rejettent²⁴.

Le nombre de membres n'en a pas encore été fixé. Alors que le Conseil sera probablement représenté par 54 membres (deux représentants par pays), le Parlement européen et les parlements nationaux exigent un nombre de représentants plus important. Le Parlement européen propose que 108 parlementaires européens et 108 membres issus des parlements nationaux y participent. Toutefois, le Conseil ne soutient pas ce projet²⁵ pour le moment.

La première réunion devrait avoir lieu le 10 juin 2021. Au moins deux réunions plénières sont prévues d'ici le printemps 2022. Toutefois, elles seront plus nombreuses si les restrictions liées à la pandémie le permettent.

4.3 La plate-forme numérique et les forums citoyens

Grâce à cette plateforme numérique²⁶, les citoyens de l'UE peuvent s'exprimer sur les thèmes de la Conférence de même que des événements peuvent être organisés. La plateforme offre des outils de traduction dans les 24 langues de l'UE de sorte que les débats soient réellement possibles. Certains algorithmes mettent en exergue les idées les plus discutées et les plus défendues²⁷.

Si le nombre d'environ 5 000 utilisateurs a été atteint rapidement, au cours des premiers jours, le nombre de participants a augmenté beaucoup plus lentement depuis lors²⁸. Cela montre que cet outil est insuffisamment connu. Il faut donc que la communication en direction du grand public soit intensifiée.

Les « forums citoyens » doivent servir d'interface entre la plateforme numérique et l'Assemblée plénière de la Conférence. Selon une proposition soumise au CE concernant la structure et le fonctionnement de ces forums²⁹, au moins 4 panels doivent être constitués, pour chacun desquels 200 citoyens – dont au moins un tiers doit avoir entre 16 et 25 ans – de tous les pays de l'UE seront tirés au sort. Ces panels discuteront de certaines des idées spécifiques qui auront émergé du débat en cours sur la plateforme numérique. Une délégation présentera ensuite les résultats de cette discussion lors des sessions plénières de la Conférence.

5 Perspectives

La future Conférence doit se conclure par une session plénière sous la présidence française du Conseil de l'UE au printemps 2022. La question de savoir s'il s'agira d'adopter une simple déclaration de principe ou un document détaillé n'est pas encore définie.

²⁴ Voir « EU-Zukunftskonferenz droht Auftakt-Debakel », [Spiegelonline](#), 6.5.2021.

²⁵ Information de la réunion de la plate-forme italienne pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe du 30 avril 2021.

²⁶ Il est disponible à l'adresse suivante : <https://futureu.europa.eu/>.

²⁷ Information de la réunion de la plate-forme italienne pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe du 30 avril 2021.

²⁸ Au 7.5.2021 à 9h00 : 7 742 participants. Source : <https://futureu.europa.eu/>

²⁹ Secrétariat de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, « [Practical modalities of the European Citizens' Panels of the Conference on the Future of Europe](#) » (non daté).

D'une part, la Conférence sur l'avenir de l'Europe est l'occasion de promouvoir la pertinence de la démocratie participative dans l'UE, dont beaucoup pensent qu'elle est encore utilisée de manière insatisfaisante ou trop limitée³⁰.

D'autre part, les tergiversations qui ont précédé le début officiel de la Conférence révèlent des limites, résultant par exemple de l'opposition à la Conférence dans certains États du Nord et de l'Est de l'Europe³¹ ou encore du conflit persistant sur la question de savoir qui, de l'Assemblée plénière ou du Comité exécutif, décidera des propositions de réforme qui auront été élaborées. En outre, l'insistance de la France à vouloir une conclusion rapide suscite le scepticisme. La France prendra la présidence du Conseil de l'UE conformément au principe de rotation le 1^{er} janvier 2022. Emmanuel Macron, qui, selon toute probabilité, sera candidat à sa réélection, aimerait en effet tirer parti des résultats de la Conférence dès mars 2022³² – c'est-à-dire pendant la campagne électorale – et aspire à une déclaration fixant le cap de l'intégration européenne pour les dix à quinze prochaines années³³.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe est un forum de discussion qui n'est pas prévu dans les Traités. L'objectif final de ses travaux n'est donc pas clairement défini, puisque la question d'une éventuelle modification des traités à l'issue de la Conférence reste controversée.

La manière dont les organisations de la société civile, les entreprises et les syndicats, ainsi que les autorités locales peuvent contribuer au débat, est un élément supplémentaire qui suscite encore de nombreux doutes. En effet, les observateurs actuellement envisagés³⁴ critiquent le fait que les intérêts qu'ils représentent n'ont reçu qu'une attention marginale. L'une des raisons en est que, pour l'heure, seules les personnes physiques peuvent faire des propositions via la plateforme. Toutefois, les acteurs susmentionnés devraient également contribuer à sensibiliser les citoyens et les inviter à participer directement au débat.

Malgré le niveau d'intérêt intrinsèquement élevé pour la Conférence et le désir d'une meilleure prise en compte des citoyens de l'UE dans les décisions concernant l'avenir de l'Europe, les perspectives de leur participation effective à la Conférence ne sont pas élevées : dans l'ensemble de l'UE, seule une faible majorité est prête à participer personnellement aux activités de la Conférence³⁵.

Les promoteurs de la Conférence espèrent qu'elle marquera le début d'une troisième phase – après la création de la CEE en 1957 et l'introduction de l'euro avec le traité de Maastricht de 1992 – dans le processus d'intégration européenne. Dans le même temps, toutefois, elle n'est pas sans risque : en effet, dès lors que l'on attise les attentes des citoyens, la déception s'installe en l'absence de résultat concret.

³⁰ La démocratie participative est prévue à l'article 11 du traité, mais les consultations ouvertes, désormais très courantes, lancées avant que la Commission ne fasse des propositions politiques n'ont pas encore été jugées satisfaisantes par la Cour des comptes européenne par exemple. Voir : Cour des comptes européenne, [Rapport spécial n°14/2019](#). Sur les 78 initiatives citoyennes européennes enregistrées à ce jour, seules 6 ont abouti et la Commission européenne a décidé de prendre des mesures législatives pour deux d'entre elles seulement.

³¹ [Le non-paper de mars 2021](#) rédigé par 12 gouvernements en est un bon exemple.

³² Voir l'interview de la députée européenne Valérie Hayer (Renew Europe), « L'Europe sera l'un des sujets décisifs de la campagne présidentielle », [L'Opinion](#), 8.4.2021.

³³ Mathieu Solal, « Vers une Conférence sur l'avenir de l'Europe bridée par l'impatience française », [L'Opinion](#), 3.2.2021.

³⁴ En particulier, les observateurs du Comité économique et social européen, du Comité des régions, de BusinessEurope et de la CES, qui ont été prévus jusqu'à présent.

³⁵ Eurobaromètre, « [L'avenir de l'Europe](#) », 2021, p. 5 : 51% (« oui, certainement » ainsi que « oui, probablement ») contre 48% (« non, certainement » ainsi que « non, probablement pas ») et 1% (« ne sait pas ») dans la moyenne européenne.

**Les auteurs :**

Stefano Milia, **Centro Politiche Europee** ROMA

Patrick Stockebrandt, **Centre de politique européenne** FREIBURG | BERLIN

Julien Thorel, **Centre de Politique Européenne** PARIS

Centre pour la politique européenne FREIBURG | BERLIN

Kaiser-Joseph-Strasse 266 | D-79098 Freiburg

Schiffbauerdamm 40 Room 4315 | D-10117 Berlin

Téléphone + 49 761 38693-0

Centre de Politique Européenne PARIS

18, rue Balard | F-75015 Paris

Tél. + 33 1 45 54 91 55

Centro Politiche Europee ROMA

Via G. Vico, 1 | I-00196 Roma

Tél. +390684388433

Traduction du texte original ([EU-Zukunftskonferenz : Ein Versuch, mehr Demokratie zu wagen](#)), par Julien Thorel

Le **Centrum für Europäische Politik** FREIBURG | BERLIN, le **Centre de Politique Européenne** PARIS et le **Centro Politiche Europee** ROMA forment le **réseau des Centres for European Policy** FREIBURG | BERLIN | PARIS | ROMA.

Le réseau Centres for European Policy Network analyse et évalue les politiques de l'Union européenne indépendamment des intérêts particuliers et des partis politiques, dans une orientation résolument pro-européenne et sur la base des principes de l'économie de marché.